

- Intégrer des exemples et des citations -

I. L'exemple

1° - Définition et utilité des exemples

Pour soutenir une opinion, une vérité d'ordre intellectuel, on peut l'illustrer par une donnée concrète plus facile à saisir, un fait connu, une histoire vraie ou fictive, une comparaison ou une métaphore frappante, qui sert d'exemple.

L'exemple vient en principe à l'*appui* de l'argumentation logique comme illustration. Mais dans certains cas, il peut servir de point de départ à une généralisation et remplacer une démonstration : on commence par l'exemple et l'on en tire une idée. C'est ce que l'on appelle un raisonnement inductif.

Exemple : les *Fables* de La Fontaine dont le récit aboutit à une moralité procèdent par un raisonnement inductif.

2° - Comment intégrer un exemple ?

Il faut l'intégrer avant ou après l'idée ou argument en le signalant par une formule introductive qu'il faut, autant que possible, essayer de varier.

Exemple : *par exemple ; ainsi ; comme en témoigne ; comme l'indique ; considérons par exemple le cas de ; tel est le cas par exemple de ; si l'on prend / prenons le cas de ; l'exemple le plus significatif nous est fourni par / est celui de ; l'exemple de... confirme que ; cette situation montre / prouve que ; citons l'exemple de ; etc.*

Vous devez ensuite donner les références de cet exemple pour permettre au lecteur de retrouver les passages ou anecdotes cités. Vous indiquerez, sans toutefois accumuler les références : le titre de l'œuvre, le nom de l'auteur et éventuellement d'autres points de repères utiles.

Remarque : les dates biographiques des auteurs dont on tire les exemples ou les mentions telles que... *grand auteur du XVII^{ème} siècle...* sont le plus souvent inutiles.

II. La citation

1° - Définition et utilité des citations

La citation est la mention de quelque chose qui a été dit ou écrit par quelqu'un dont on rapporte les propos, selon les règles du discours direct : marques d'énonciation, guillemets de délimitation.

Une citation doit être « honnête », c'est à dire fidèle. Extraire la citation de son contexte ne doit surtout pas conduire à en détourner le sens qui doit rester celui que son auteur a voulu donner à son propos lorsqu'il l'a prononcé. Toute citation doit également être accompagnée de l'indication de sa source (nom de l'auteur et ouvrage d'où elle est tirée)

??? *Pourquoi utiliser des citations ???*

- Pour illustrer et appuyer la thèse que l'on soutient : elle peut servir d'argument d'autorité*.

- Pour repousser un argument ou le choix d'un mot qu'on ne veut pas prendre à son compte : on isole des phrases ou des mots par des guillemets qui signifient : « ces ne sont pas les miens », « je conteste ces mots / ces idées »

Exemple : Jean-Marie Le Pen a qualifié les fours crématoires de « détails de l'Histoire ».

2° - Comment introduire une citation ?

◆◆◆ Mise en garde : Ne jamais mettre les citations entre parenthèses car elles sont essentielles dans un devoir. Ne pas se contenter d'écrire les citations en italiques. On trouve dans certains textes ces deux façons de citer, mais elles ne sont pas correctes, vous devez donc absolument les bannir de vos copies. ◆◆◆

Il y a diverses manières d'introduire une citation, mais **elles doivent toujours être encadrées de guillemets**. La manière d'introduire varie ensuite en fonction de l'extrait à citer.

=> **Si la citation se réduit à un mot ou à un groupe de mots** : seuls les guillemets l'identifient. Elle doit bien s'intégrer syntaxiquement dans le texte.

Exemple : la cigale de la fable, « fort dépourvue », se rendit « chez la fourmi sa voisine », pour demander secours.

=> **Si elle est une phrase ou un passage plus long qui peut s'intégrer facilement à la structure de la phrase** : elle est signalée par une formule introductive qu'il faut diversifier (ex. : *X dit,*

estime ; X écrit à ce sujet « ... ») ou par une incise (ex. : *selon X, comme le dit X*). Dans ce cas la citation garde son autonomie.

=> **Si c'est une phrase longue qui ne s'intègre pas à la structure de la phrase** : il faut, après avoir mis les deux points, aller à la ligne.

Exemple : Au début de la fable « le Héron », La Fontaine situe d'abord l'oiseau dans un cadre vraiment idyllique :
« L'onde était transparente ainsi qu'aux plus beaux jours ; / Ma commère la Carpe y faisait mille tours, / Avec le Brochet son compère. »

=> **Si c'est une phrase trop longue** :

- plutôt que de la reproduire *in extenso*, il est possible de la résumer tout en enchâssant les expressions essentielles entre guillemets, cf. *supra* l'exemple de «*La Cigale et la Fourmi*».
- Il est parfois possible de la tronquer à condition qu'elle reste compréhensible et que les coupures soient signalées par le signe typographique [...] , *Zadig* de Voltaire.

3°- Références de la citation :

La référence qui suit une citation se place entre parenthèses, après les guillemets fermants, avec sa propre ponctuation.

Exemple : « Et devant ses yeux éblouis par l'éclatant soleil flottait l'image de Mme de Marelle rajustant en face de la glace les petits cheveux frisés de ses tempes, toujours défaits au sortir du lit. » (Maupassant, *Bel-Ami*.)

Dans un devoir donné à partir d'un document (une explication de texte, par exemple), l'usage - une fois le titre de l'œuvre mentionné une première fois - est d'indiquer la référence des extraits cités, c'est-à-dire le numéro de la ligne, du vers ou du paragraphe etc., entre parenthèses, après la citation, et en abrégé.

Exemple : lorsque La Fontaine fait enfin parler la fourmi au discours direct, celle-ci doit se montrer encore plus suppliante et rassurante qu'au début : elle paiera « Avant l'ouït » (v. 13), avec « Intérêt et principal » (v. 14)...

Exercice : Insérer des citations

Insérez, aux endroits indiqués, dans le paragraphe suivant, les citations du texte ci-dessous qui vous paraissent nécessaires.

La focalisation interne permet de suivre les pensées du personnage avec d'autant plus de souplesse que la phrase au style indirect libre rend la vivacité de ses réactions. Des constructions sans verbe, très proches du langage oral font entendre son plaisir : ou encore..... Parfois, la modalité exclamative rend sensible son enthousiasme : Ailleurs, le recours à la modalité interrogative montre le petit dialogue qu'il entretient avec lui-même : Les petits mots qui relèvent selon les linguistes de la fonction phatique, ponctuent ce monologue intérieur et contribuent à sa vivacité.

Adrien Deume est fonctionnaire; il vient d'être promu à un échelon supérieur dans sa carrière (la section A). La scène se passe vers 1930.

Adrien Deume soupira d'aise, fier d'avoir rangé d'emblée sa voiture entre les deux Cadillac. Il retira la clef du contact, s'assura que les vitres étaient bien relevées, sortit, ferma la porte à clef, tira à plusieurs reprises la poignée pour plus de certitude, considéra sa voiture avec tendresse. Épatante, sa Chrysler, des reprises foudroyantes. Douce mais nerveuse, voilà. Sa grosse canne sous le bras, portant gravement sa mallette de fonctionnaire distingué, il s'en fut d'un pas guilleret. Mardi vingt-neuf mai, aujourd'hui. Dans trois jours, le premier juin, membre A à vingt-deux mille cinq cent cinquante balles-or comme début, avec augmentations annuelles jusqu'au plafond de vingt-six mille! Pas à dédaigner, hein ?

Arrivé dans le grand hall, il se dirigea d'un air indifférent vers le tableau des mouvements du personnel, s'assura que personne ne l'observait et, comme tous les jours précédents, se rejeta des mots merveilleux qui proclamaient sa promotion. Ébloui et transpercé, mystique devant une présence sacrée, il resta plusieurs minutes à les contempler, à les comprendre à fond, à s'en pénétrer, les fixant jusqu'au vertige. Oui, c'était lui, c'était bien lui, ce Deume-là, ce membre de section A, avec effet dès le premier juin. Dans trois jours, membre A! Est-ce possible? Eh oui, la promesse était là, devant lui, auguste, officielle!

- Trésor, dit-il à son visage dans la glace de l'ascenseur qui le conduisait à ses travaux.